

... il est évident qu'il souhaite (le gouvernement fédéral) que le débat ait lieu et je ne peux l'en blâmer. Nous avons besoin, je pense, d'être mieux informés. La question est complexe, comme je le disais. Ce ne serait peut-être pas mauvais de réviser l'entente...

Voilà ce qu'a dit le premier ministre de la Saskatchewan le 10 janvier 1982. Il a déclaré qu'il est peut-être bon de revoir le marché. Par conséquent, je ne comprends pas pourquoi les députés néo-démocrates assis à ma gauche sont tellement contrariés par l'initiative du ministre.

Il y a plus. Dans son numéro de janvier, aux pages 22 et 23, la revue *Business Life* a publié le texte d'une entrevue avec le premier ministre Blakeney. Je vais consigner un passage de cet article au compte rendu, car, après l'avoir lu, je comprends encore moins pourquoi le NPD fédéral n'est pas du même avis que le NPD de la Saskatchewan. Le député de Prince Albert (M. Hovdebo) a cité une déclaration de M. Blakeney; pour ma part, je citerai l'extrait suivant de cette entrevue:

Pour le gouvernement, par contre, il faut que les agriculteurs puissent continuer à profiter des avantages du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

Le NPD et les syndicats d'agriculteurs ont beaucoup insisté sur la différence qui existe entre les avantages du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et le tarif lui-même. Le premier ministre de la Saskatchewan dit que les agriculteurs doivent continuer à profiter des avantages du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Il ajoute ceci:

S'il s'agit de trancher la question de savoir qui doit payer le dédommagement supplémentaire aux chemins de fer, nous sommes disposés à en discuter.

La plupart des députés s'entendent probablement pour dire que ce devrait être le gouvernement fédéral. Le premier ministre poursuit, et voilà qui est intéressant:

Nous insistons sur une autre distinction subtile: dans cette discussion, il importe au plus haut point de faire la distinction entre le niveau actuel du tarif du Nid-de-Corbeau et le principe même d'un taux statutaire.

Il ne dit pas «le taux statutaire actuel» mais bien «un taux statutaire». D'après moi, il s'agit sûrement d'un nouveau taux statutaire. Or c'est précisément ce que le ministre est en train d'instaurer.

J'ai donc du mal à comprendre pourquoi les néo-démocrates ne se lèvent pas pour applaudir le ministre, puisqu'il fait exactement ce que le premier ministre Blakeney lui conseille de faire depuis trois ou quatre mois.

Ce n'est pas tout, monsieur l'Orateur. Il déclare:

D'aucuns estiment que le gouvernement du Canada ne devrait pas fixer le tarif du transport des grains. Nous nous opposons catégoriquement et irrévocablement à cette position.

Nous sommes sûrement tous d'accord là-dessus. Il est intéressant de noter que le NPD reproche à notre parti de ne pas avoir de position. Une chose est claire cependant: quand le principal porte-parole des néo-démocrates est le premier ministre Blakeney de la Saskatchewan—et les néo-démocrates fédéraux me l'accorderont, j'en suis presque sûr—et que par trois fois il déclare officiellement approuver ce que fait le ministre des Finances, je trouve absolument renversant que les néo-démocrates s'en plaignent. Le ministre fait précisément ce que le premier ministre de la Saskatchewan lui a demandé de faire. Les députés du Nouveau parti démocratique feraient mieux de décider quelle orientation ils vont prendre et quelle sera leur position. Sinon, peut-être le ministre des Finances (M. MacEachen) et le premier ministre de la Saskatchewan devraient-ils en discuter.

Les transports

● (1630)

M. Kilgour: Le ministre des Transports.

M. Mayer: Le ministre des Transports (M. Pepin), pardon. Dans le cas du ministre des Finances, c'est une autre affaire.

Je voudrais parler de processus, parce qu'il est important de comprendre ce que représentent les transports pour les Canadiens de l'Ouest. C'est grâce aux transports que cette partie du pays a pu être colonisée. Cela fait partie de notre patrimoine. Nous en sommes fiers, et ce patrimoine est très récent pour nous. Je le répète, j'ai vécu sur une exploitation agricole au milieu de la Saskatchewan. Je ne me considère pas encore comme un type fini ou très vieux, mais j'ai eu l'occasion de labourer la terre pour la première fois à l'aide d'un tracteur moderne. Voilà à quel point notre histoire est récente dans l'Ouest, et les transports y ont joué un très grand rôle.

On a entendu dire à plusieurs reprises au cours du débat—notamment par le député de Végréville (M. Mazankowski), éminent ex-ministre des Transports, et le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton)—que les transports ne consistent pas uniquement à expédier des marchandises d'un bout à l'autre du pays et à le faire efficacement. Ils font partie de notre être intime. Ils représentent presque une religion pour nous. Si nous voulons en parler en termes ésotériques et savants, je dirai qu'ils revêtent pour nous une dimension métaphysique. Le ministre sourit, mais je pense qu'il serait d'accord avec nous car je l'ai entendu dire lors de sa conférence de presse à Winnipeg que les gens de l'Ouest réagissent aux problèmes de transport comme les Québécois à certains de leurs problèmes culturels et linguistiques. Si on comprend bien cela, on comprendra pourquoi nous considérons cette révision du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau avec tant d'appréhension.

J'aimerais faire une comparaison. Le député de La Prairie (M. Deniger) est intervenu aujourd'hui. Tout ce qui le justifiait de parler des transports dans l'Ouest, c'est que sa circonscription s'appelle La Prairie. Voilà son unique justification. Ma circonscription s'appelle «Portage-Marquette» et mon nom se prononce «Mayer» en français. Je reçois à mon bureau du courrier en français. Je regrette de ne pouvoir lire ou écrire cette langue aussi bien que je le devrais, ayant suivi des cours de français à l'école secondaire et à l'université. Si j'avais été un étudiant plus appliqué, je le comprendrais probablement mieux. Toutefois, le ministre est du Québec, tout comme le député de La Prairie qui nous a entretenus aujourd'hui de questions intéressant l'ouest du Canada. C'est tout comme si le député de Végréville allait au Québec pour y discuter d'une nouvelle entente linguistique. Je m'imagine déjà les cris d'outrage qu'on entendrait si jamais cela devait se produire. Pourtant, à beaucoup d'égards, c'est exactement ce que fait le ministre des Transports et je l'exhorte donc à essayer de comprendre la façon dont nous autres, de l'Ouest, jugeons qu'il faudrait aborder notre problème. Je suis sûr qu'il nous comprend sur beaucoup de points, mais il doit à tout prix se rendre compte de toute l'importance que revêt la question pour nous.

C'est peut-être présomptueux de ma part, mais je prétends qu'il est très difficile de comprendre ce que nous éprouvons à moins d'avoir vécu dans notre région. C'est très important. C'est une chose innée. C'est la raison d'être de l'Ouest. Si nous vivons dans l'ouest du Canada, c'est grâce aux transports, et la révision du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau nous semble une